

Bilan : Emissions directes de GES par secteur

Pression

Mise à jour de l'article le 25 août 2023

Mise à jour de la donnée le 3 juillet 2023

Les émissions directes de gaz à effet de serre (GES) sont des données très suivies, elles sont indispensables pour analyser et traiter les grands enjeux énergétiques, mais aussi pour répondre à l'atteinte d'objectifs réglementaires européens, nationaux et régionaux.

Le bilan représenté ici est celui des émissions directes de gaz à effet de serre pour la région des Hauts-de-France selon un format de rapportage par secteur PCAET. Il s'agit d'une approche cadastrale c'est-à-dire que l'on considère les émissions produites sur le périmètre d'un territoire par ses différents secteurs d'activités.

Afficher la suite

Bilan : Emissions directes de GES par secteur

Choix de l'année : 202020182015201220102008

Total : 44728 kilotonnes équivalent CO2 (Kt eq.CO2)

En Hauts-de-France, le premier secteur émetteur de GES est l'industrie qui représente 35% des émissions régionales en 2020 (15,5 Mt eq. CO2), suivi par le secteur du transport (24% / 10,7 Mt eq. CO2), du

résidentiel (16% / 7,0 Mt éq. CO₂), de l'agriculture (15% / 6,7 Mt éq. CO₂), du tertiaire (8% / 3,6 Mt éq. CO₂), de la branche de l'énergie (2% / 0,8 Mt éq. CO₂) et du traitement des déchets et eaux (1% / 0,4 Mt éq. CO₂).

On observe le fort impact de l'année 2020, marquée par la crise sanitaire du COVID19, dans la baisse des émissions. En effet les émissions ont baissé de 15% entre 2018 et 2020, soit autant qu'en 10 ans entre 2008 et 2018. Les tendances sont à la baisse pour tous les secteurs, hormis le secteur du transport qui était en augmentation de 2008 à 2018 et a connu une baisse seulement entre 2018 et 2020, pendant « la période COVID ».

--- Évolution 2008-2018 : la tendance globale ---

Sur la période 2008 – 2018 (avant l'année particulière 2020 marquée par le COVID), les émissions directes de GES diminuent de 15%. Tous les secteurs sont en baisse hormis le secteur du transport routier dont les émissions augmentent de 12% entre 2008 et 2018. La plus forte baisse entre 2008 et 2018 est pour la branche énergie (-58%), suivi de l'industrie (-27%), des autres transports (-19%), du tertiaire (-17%), du traitement des déchets et eaux (-15%), de l'agriculture (-11%) et enfin du résidentiel (-5%).

--- Évolution 2018 – 2020 : l'impact du COVID ---

Sur la période 2018-2020, les mesures sanitaires liées à la pandémie mondiale du COVID19 ont entraîné une diminution des activités et donc une baisse des consommations d'énergie et des émissions de GES associées. Entre 2018 et 2020 les émissions ont baissé de 15% soit autant qu'en 10 ans entre 2008 et 2018. Les baisses les plus importantes entre 2018 et 2020 sont pour le secteur du traitement des déchets et eaux (-64%), de l'industrie (-20%), et des transports routiers (-17%). Viennent ensuite les secteurs du résidentiel (-12%), de la branche énergie (-11%), de l'agriculture (-4%) et du tertiaire (-2%). Seul le secteur des autres transports (aérien, ferroviaire, maritime, fluvial) reste sur le même niveau d'émission.

fiche Bilan : Emissions directes de GES par secteur
Poids (128,57 ko), Format (VND.MS-EXCEL)

[Télécharger](#)

Production de l'indicateur

- Échelle disponible :

EPCI

- Unité :

kilotonnes équivalent CO₂ (Kt éq.CO₂)

- Méthode de récolte de la donnée :

Modèle

- Disponibilité :

N+3

- Fréquence de mise à jour :

Tous les 2 ans

Nos partenaires

-

© Cette publication est réutilisable dans les conditions de la licence Creative Commons. [Pour en savoir plus](#)